

Conseil de quartier Centre

Séance plénière inaugurale – Vendredi 7 décembre 2018

Participants : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Florence de PAMPELONNE, Maire adjoint, vice-présidente du Conseil de quartier, Sylvie VUCIC, Conseillère municipale, vice-présidente suppléante

Participants : Yves ACKER, Claude ALAZARD, Anne-Marie BABINET, Annie CHAMALAU, Michelle CORBEL, Emilie COUPRY, Pierre DURAND, Stéphanie EYRAUD, Guillaume FERNANDEZ, Dimitri FLORES, Etienne GAUME, René GODIOZ, Frédéric JANVIER, Mélana KALI, Michel KUBLER, Jean LESSI, Marie-Christine LOYER, Michel MARGUERY, Denys MILLET, Dominique MINAULT, Véronique PINSARD, Ysoline SERREAU, Laurence STENGEL, Daniel THOUVENIN, Despina VERNHES, Mary-Jeanne WIBOUT.

Absents excusés : Sébastien ARGOULLON, Jean-Marie BESSIN, Gilles DEGROOTE

Absents : Michel KUBLER, Françoise LE MAIGNAN

Responsables administratifs : Isabelle BEREND, directrice de la Communication, Claire FOURNOL, responsable de la démocratie participative.

En introduction, après un tour de table lors duquel les participants se sont présentés et ont exposé leurs motivations, Denis LARGHERO rappelle que les Conseils de quartier sont des lieux d'échanges et de libre expression, fondés sur le respect et l'écoute mutuels.

Le Conseil de quartier est une instance consultative. Les débats ont lieu à huis clos et les comptes rendus des séances sont publiés sur Meudon.fr. Le maire souligne qu'en cas d'absences successives sans excuse valable d'un membre, il est remplacé par la première personne sur la liste de réserve.

Il insiste sur la confidentialité des échanges et le respect des données personnelles qui pourraient être portées à la connaissance des membres du conseils de quartier, conformément au RGPD (Règlement général de protection des données).

Budget participatif

268 propositions ont été exprimées par les Meudonnais dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Meudon, qui a dégagé 250 000 € pour réaliser les projets plébiscités par les habitants lors du vote en janvier 2019.

161 projets sont actuellement à l'étude par les services municipaux. 17 projets concernent spécifiquement le quartier Centre. D'autres projets, à l'échelle de la Ville pourraient également bénéficier au quartier.

A l'issue des débats entre conseillers, le Conseil de quartier se prononce en faveur de trois projets qui seront soutenus par les vice-Présidents devant le jury qui arrêtera la liste des projets à soumettre au vote en janvier :

Les projets sont soumis au vote :

1. Renforcement de la signalisation de la sortie de la Caserne des pompiers au croisement entre la rue Charles-Liot et la rue de la République (17 voix pour)
2. Installation d'une table d'orientation à la Terrasse de l'Observatoire (16 voix pour)
3. Création d'une liaison piétonne entre l'Orangerie et la forêt via le stade de Trivaux (11 voix pour)

École des Jardies

Les travaux sont achevés. Il reste à repositionner les dispositifs de sécurité pour éviter le stationnement anarchique aux abords de l'école.

Travaux RER C

Le tunnel RER C entre Meudon et Chaville a été construit en 1898, un siècle avant la réglementation qui a suivi l'accident du tunnel du Mont Blanc en 1999. Depuis 2002, des travaux ont été effectués, au fur et à mesure, pour améliorer la sécurité.

La SNCF réalise à présent trois issues de secours. Côté Chaville, les travaux ont commencé : une galerie parallèle au tunnel est creusée par un tunnelier (9 mois de travaux). Côté Meudon, un puits de 40 m de profondeur et de 8m de diamètre sera creusé sur le stade de Trivaux. Equipé d'un ascenseur le puits sera relié au tunnel par un couloir de 51 mètres.

L'accès au chantier se fera par l'avenue de Trivaux où un accès sera créé. Au bout du stade une base vie de 300m² permettra le stationnement des camions et le stockage.

L'activité sur le stade se poursuivra normalement, seul le tir à l'arc sera déplacé.

École des Sablons

L'école des Sablons désaffectée sera transformée en salles culturelles et associatives regroupant les activités de différents bâtiments vieillissants et coûteux à rénover : Centre médico-psychologique de la Maison du Val, mini-clubs Charles Desvergues, et Val Fleury, salle Marcel-Dupré.

La création de jardins familiaux autour de l'école des Sablons, en contre-bas de la Terrasse de l'Observatoire est à l'étude.

Folie Biancourt

La commune a mis en vente ce bâtiment trop coûteux à entretenir, avec obligation pour le futur acquéreur de le réhabiliter et de ne pas construire de surface indépendante nouvelle. Toutes les activités seront relocalisées, notamment dans l'ancienne école des Sablons reconvertie en structure de loisirs.

Stationnement

Meudon représente 3% seulement du stationnement payant de l'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Chaville (20 000 habitants) et Sèvres (23 000) ont plus de places de stationnement payant que Meudon (46 000). A Boulogne et Issy-les-Moulineaux le stationnement est 100% payant.

La Ville de Clamart, quant à elle, a mis en place une zone de stationnement payant pour les automobilistes extérieurs à la Ville et gratuit pour les habitants, y compris en frontière de Meudon et sans concertation.

Outre une harmonisation, en 2019, des tarifs de stationnement sur voirie, la création de zones bleues, dites zones de courte durée sont instituées (gratuit, limité à 1h) : autour du marché Maison Rouge et place Stalingrad.

A la demande des riverains, le stationnement payant pourrait être étendu, car un abonnement annuel de 200€ est proposé par GPSO, valable sur toute la Ville (à l'exception de la zone rouge de Monoprix).

La prochaine séance du Conseil de quartier est fixée au **mardi 12 mars 2019 à 19h30** en salle des conférences, à l'Hôtel de Ville.

D'ici là, les membres du quartier ont la possibilité de proposer les sujets qu'ils souhaitent faire inscrire à l'ordre du jour, par le biais du service Démocratie participative **d'ici le vendredi 22 février 2019 au soir.**

Meudon, le 19 décembre 2018